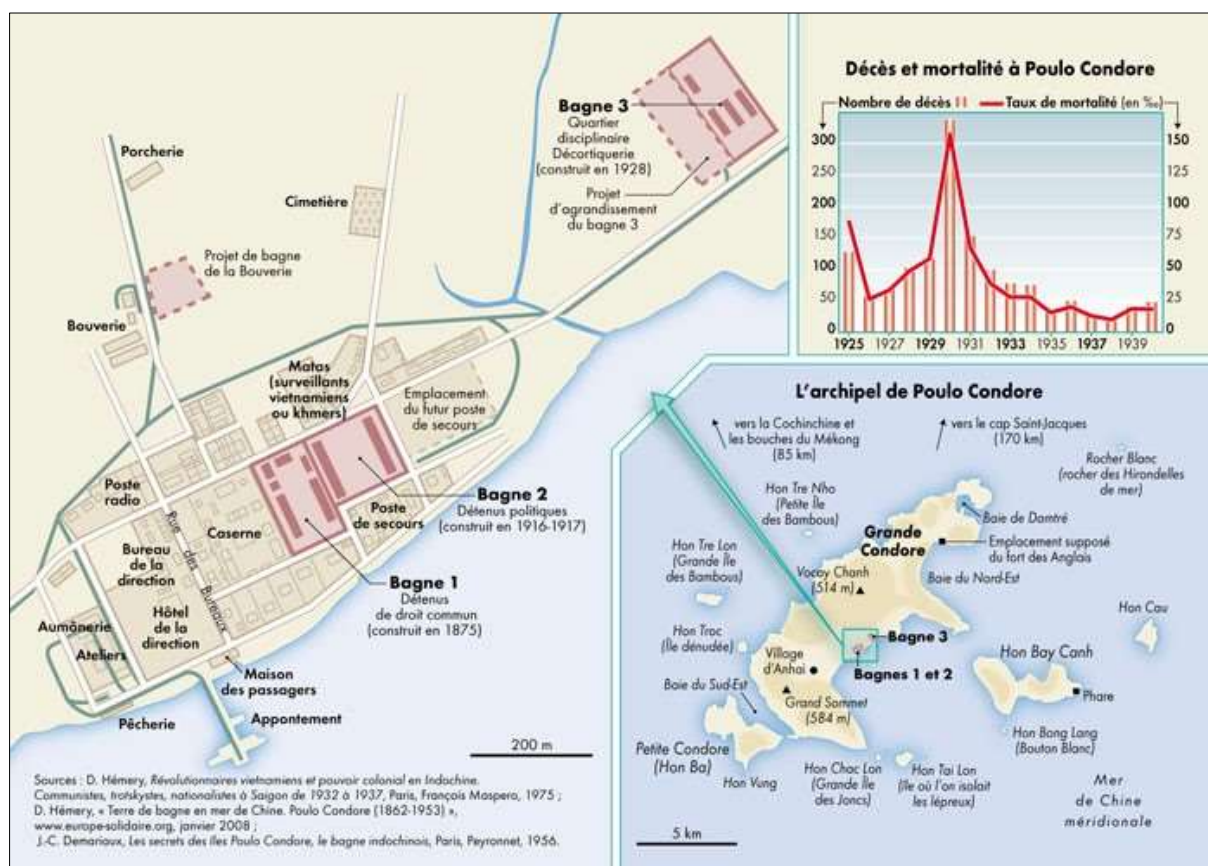


Plan de l'Isle d'Orléans ou Poulou-Condor, publié dans *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des Missions étrangères, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jésus. XVI. Recueil*. Paris, Nicolas Le Clerc, 1724 (BnF Gallica.)  
Ce plan illustre la Lettre du Père Jacques à l'Abbé Raphaelis, de Canton, novembre 1722.



Source : J.F. Klein, P. Singaravélou, M. Albane de Suremain, *Atlas des empires coloniaux : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* Paris, 2012 et 2018, Éditions Autrement. Cartographie Fabrice Le Goff

## Tristement célèbre, et plus vieux que celui de Cayenne, « Poulou-Condore », un bagne indochinois

par Alain Tirefort\*

« Poulou-Condore », un bien joli nom exotique agréable à l'ouïe, mais aussi un espace carcéral, terre de souffrance, de torture, de mort également, un enfer dont la durée dépasse le cadre colonial français, puisque opérationnel dès avant les années 1860, et ce jusqu'à 1975.

Installée sur l'île de Poulou-Condore<sup>1</sup> (aujourd'hui Côn Sơn), une des quinze îles qui constituent l'archipel de Côn Đảo<sup>2</sup>, cette structure se trouvait à 250 kilomètres environ au sud de Saigon (Hô-Chi-Minh-Ville), dans la mer de Chine méridionale<sup>3</sup>. Éloignée de la métropole de plus de 9 000 kilomètres - soit un mois de voyage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle -, isolée dans une mer infestée de requins, dotée d'un climat chaud et humide, ainsi que d'une végétation luxuriante subtropicale, autant de critères réunis pour faire de cette terre un lieu de bannissement et d'enfermement, un pénitencier qui pouvait rivaliser avec ceux de Guyane.

### Une longue tradition

Repaire de pirates chinois écumant les côtes d'Annam, mentionné - « Seudor Condor » - dès 1271 par Marco Polo, puis en 1536 par Vasco de Gama, convoité tour à tour par les puissances britannique et française<sup>4</sup>, Poulou-Condore fut utilisé comme espace de détention par le pouvoir annamite avant que les Français ne manifestent leur ambition coloniale. Mais à la différence de la Guyane ou de la Nouvelle-Calédonie, il n'était pas voué aux condamnés métropolitains ; il devait répondre au besoin impérieux de maintenir l'ordre, annamite puis colonial. De nombreux « révolutionnaires » ou opposants à la main mise coloniale ont ainsi été internés dans ce bagne, célèbre notamment pour ses « cages à tigre »<sup>5</sup> ayant privé bien des prisonniers de l'usage de leurs membres inférieurs. Plus contraignantes que les lourdes manilles en fer forgé fixées à des barres métalliques, qui maintenaient les chevilles des détenus dans les dortoirs, les « cages à tigre » semblent avoir contribué aux forts taux de mortalité des années 1890 et plus généralement à la rudesse des conditions de vie des prisonniers ; au point où, par crainte d'insurrection, les autorités coloniales de l'entre-deux-guerres, décident de transférer une partie des détenus vers la Guyane. Ainsi s'expliquent l'ouverture du bagne « des Annamites », en 1931, au camp de « Crique Anguille »<sup>6</sup>, et l'installation de ses survivants au quartier « Chinois » de Cayenne, au lendemain de la Deuxième guerre mondiale. À cette époque, le bagne de Poulou-Condore compte entre 1 400 et 5 000 condamnés.

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1975, l'histoire de cette île se confond à celle du bagne dont les détenus<sup>7</sup> ne sont

\*alain.tirefort@wanadoo.fr

<sup>1</sup> En malais, « Pu Lao Kundur » signifie « l'île aux courges ». Nous écrirons cependant Condore (davantage utilisé) plutôt que Condor, sauf dans les citations ou titres utilisant cette seconde orthographe.

<sup>2</sup> C'est dans cet archipel - selon Tonkin-Voyage un véritable « paradis terrestre ... destination incontournable pour ceux qui aiment le soleil, le vent et la mer ... un des meilleurs endroits pour ceux (qui veulent) découvrir l'écosystème particulier du parc national du même nom » - que, de septembre à décembre 2010, la dixième saison de l'émission de télé-réalité Koh-Lanta a été tournée.

<sup>3</sup> Appelée aussi « mer de l'Est » par les Vietnamiens.

<sup>4</sup> Anglais au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'îlot de Poulou-Condore, cédé en 1787 à Louis XVI par l'empereur d'Annam Gia Long, n'a finalement été occupé par la France qu'en 1861, au moment où l'empereur Napoléon III soutient l'expansion économique vers le sud-est asiatique, et manifeste son intention de protéger les chrétiens. Entre temps, la cour de Hué en fit un centre de détention.

<sup>5</sup> Semblables aux mythiques sinistres « fillettes » de Louis XI, les « cages à tigre », cachots exigus surmontés de grilles, maintenaient les prisonniers en position accroupie, leur ôtant la possibilité d'utiliser leurs jambes.

<sup>6</sup> Commune de Montsinery-Tonnegrande, 30 kilomètres au sud-ouest de Cayenne. L'objectif de ce camp, comme ceux de « La Forestière » sur le Maroni, et de « Saut Tigre » sur le Sinnamary, était également de valoriser la région de l'Inini. D'autres forçats serviront de main d'œuvre dans des territoires moins lointains, telle La Nouvelle-Calédonie. Hô-Chi-Minh (peut-être aidé par Nguyen The Truyen, selon l'historien Pierre Brocheux) dénoncera cet abus dans son *Procès de la colonisation française*, publié par *L'Humanité* puis par la Librairie du Travail, en France en 1924.

<sup>7</sup> 129 lors de l'installation des Français, jusqu'à plus de 10 000 dans les années fastes du Sud-Vietnam. Cf. Maurice Demariaux.

pas tous soumis au même régime ; selon les raisons de leur incarcération, ils sont affectés à l'une des **trois sections** de ce pénitencier. La première, située au centre du village, abrite les droits communs ; des pirates<sup>8</sup> ou assassins qui concassaient des coraux pour fabriquer de la chaux et occupaient, la nuit venue, de grandes cellules communautaires, les chevilles enserrées dans des « barres de justice » en fer. La deuxième reçoit les détenus politiques, des nationalistes, pour la plupart des « lettrés » et des étudiants luttant pour l'indépendance de leur pays ; c'est ici que furent notamment internés Pham Van Dong<sup>9</sup>, Le Duan, Le Duc Tho<sup>10</sup> ou l'épouse du général Vo Nguyen Giap<sup>11</sup>. La troisième section, « le deuxième enfer », quant à elle, reçoit les fortes têtes, récidivistes<sup>12</sup>, coupables de tentatives d'évasion, maintenus les fers aux pieds par deux ou trois et logés dans les tristement célèbres « cages à tigre » ; certains d'entre eux étaient même relégués à la « décortiquerie », un hangar sombre où ils étaient condamnés à faire tourner une machine à décortiquer le paddy.

Il faut attendre l'arrivée du Front populaire, en 1936, pour que les conditions de vie s'assouplissent pour un temps. En effet, sous le régime de Vichy, le temps n'est guère à la magnanimité. Et dès 1954, après la défaite de Dien-Bien-Phu et les accords de Genève, lorsque les Américains prennent le relai des Français<sup>13</sup>, le bagne passé sous le contrôle de la République du Vietnam est agrandi et abrite de nouveaux détenus : des soldats communistes logés dans de nouvelles « cages à tigre » puis, quelques années plus tard, des soldats de l'armée sudiste « rééduqués » dans des conditions très dures.

Un bilan lourd que ne sauraient cacher quelques données chiffrées : 20 000 bagnards morts dont plusieurs milliers de révolutionnaires - un budget prévu en 1973 pour financer la détention de 400 000 prisonniers. Tant et si bien qu'en 1970, un reportage<sup>14</sup> dans le magazine américain *Life*, repris entre autres par *Paris Match*<sup>15</sup> en France, par son impact sur l'opinion publique, entraîne la libération de la plupart des prisonniers. Mais pour la fermeture définitive de cet espace carcéral, il faudra attendre 1993 !

### *Aujourd'hui, une nouvelle vie... sous les cocotiers.*

Destination en vogue, avec ses criques encore peu fréquentées, ses eaux cristallines et ses spots de plongée, havre de paix, Côn Đảo, à 180 kilomètres seulement au sud du cap Saint-Jacques, la pointe sud du Vietnam, propose actuellement à ses visiteurs un service de restauration et d'hôtellerie de qualité ; l'objectif, pour le ministère du Plan, est d'accueillir plus de 100 000 touristes par an d'ici 2020. Mais ce, sans échapper à son terrible passé, sans pour autant oublier de rendre hommage à la mémoire du siècle dernier, malgré le fait que le bagne soit aujourd'hui remplacé par un parc national<sup>16</sup> ; aux touristes étrangers attirés par les maisons centenaires, les musées et l'univers du bagne, viennent ainsi se mêler des touristes vietnamiens, allant prier, le soir venu, sur les tombes des « patriotes » tombés au champ d'honneur, au cimetière des Filaos.

<sup>8</sup> Comme le chef de bande Bay Vien, surgi des bas-fonds du Mékong, qui s'en évade en 1940 après quatre ans d'internement, avant de se mettre au service de la France, de connaître une fulgurante ascension, et de devenir une personnalité indochinoise des années 1950, un des familiers de l'empereur Bao Daï.

<sup>9</sup> Avant de devenir Premier ministre de la République démocratique du Viêt Nam (Nord Viêt Nam) de 1954 à 1976, puis président du Conseil des ministres du Viêt Nam unifié de 1976 à 1987, ce proche de Ho-Chi-Minh a été interné sept années à Poulo-Condore.

<sup>10</sup> Phan Dinh Kai de son vrai nom, homme politique, diplomate et militaire vietnamien, Le Duc Tho a été, pour le compte du Nord Viêt Nam, l'un des négociateurs des accords de paix de Paris en 1973 (Prix Nobel refusé).

<sup>11</sup> Plusieurs révolutionnaires, comme la jeune Vo Thi Sau, fusillée à l'âge de 19 ans, en 1952, pour avoir assassiné deux « collaborateurs » vietnamiens, reposent également au cimetière Hang Duong (2 000 tombes dont 23 collectives), à un kilomètre derrière la prison de Poulo-Condore. Cette activiste, promue en 1993 « héroïne » des forces armées populaires, est aujourd'hui l'objet d'un véritable culte ; sa tombe et sa statue de six mètres, parfumées par des baguettes d'encens, croulent régulièrement sous les fleurs.

<sup>12</sup> En 1879, environ un prisonnier sur deux récidive. Le 27 mai 1885, sur proposition de Pierre Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'Intérieur, une loi instaure la relégation des récidivistes, jugés « incapables de s'amender ». Ce n'est que 50 ans plus tard, en 1938, que, sous la pression de Gaston Monnerville, la relégation outre-mer sera suspendue ; elle sera finalement abolie par la loi du 17 juillet 1970.

<sup>13</sup> Les États-Unis n'interviennent massivement au Viêt Nam qu'à partir de 1965 ; cependant, l'envoi par le président John F. Kennedy de plusieurs centaines de conseillers militaires, dès 1961, marque leur engagement dans ce futur conflit.

<sup>14</sup> Avec des photographies de Tom Harkin qui avait accompagné une commission du Sénat américain.

<sup>15</sup> "Sous ces grilles, des hommes en cage", numéro du 27 juillet 1970.

<sup>16</sup> Les rives de cette biosphère terrestre et marine sont notamment fréquentées par les tortues « vertes » (*Chelonia Midas*) qui viennent y pondre régulièrement leurs œufs. En outre, les îlots de cet archipel sont célèbres pour leurs oiseaux, leurs mammifères rares, et pour la beauté de leurs récifs coralliens.



*Pénitencier des Iles de Poulo Condore. - Entrée du Baigne*

*... - Les Récluses dans leur jardin*

Cartes postales imprimées par les Impr. Réunies à Nancy (Bergeret) ; celle de gauche a circulé le 2 décembre 1908.



À gauche :

**ILES POULO-CONDORE. – Le Repas des Bagnards**

Carte postale début XX<sup>e</sup> siècle

À droite :

**TONKIN 161 – Prisonniers**

[capture en novembre 2018 sur le site

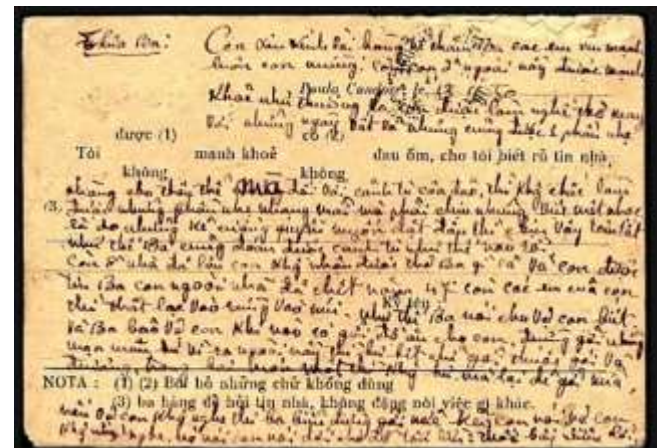
<https://fr.slideshare.net/balcon67/baigne-et-bagnards>]

La carte postale est éditée par Passignat, commerçant

Quai du Commerce à Hanoï, qui signe ses clichés d'un cartouche à l'encre rouge représentant un porteur de palanche.

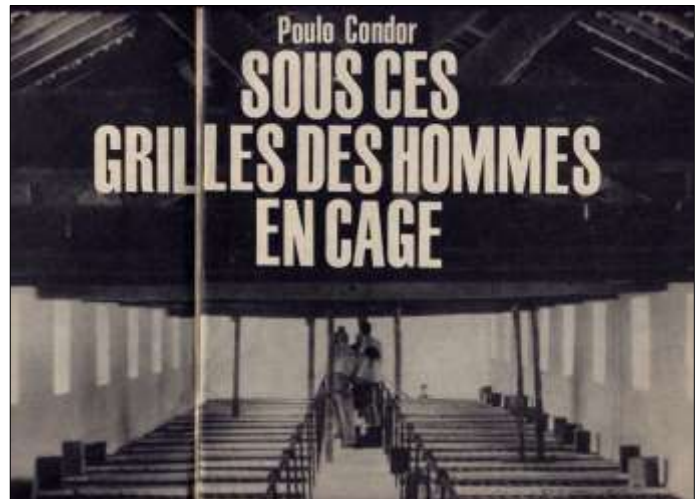
Il est pourtant peu probable que, comme l'affirme le site internet, ce cliché ait été pris à Poulo-Condore, à l'extrême sud de la péninsule indochinoise, par cet éditeur de Hanoï.

La « cangue » est un châtiment similaire au pilori, une sorte de carcan portatif lourd à porter par le condamné, et qui de ce fait entrave ses déplacements.



Carte postale de correspondance des prisonniers, affranchie à 80 centimes, avec cachet de censure et oblitération, 18 novembre 1950. (Cliché SICP Journal n°147 – site internet : <http://www.histoire-et-philatelie.fr>)

Ci-contre, ci-dessous et page suivante :  
Reportage dans *Paris Match* n°1107  
du 25 juillet 1970,  
repris du magazine américain *Life*.  
Photographies de Tom Harkin (et non Arkin).



**L**ÉVÈNEMENT  
**C**es images révèlent un enfer inconnu, découvert par un photographe amateur, Tom Arkin, qui accompagnait la commission d'enquête envoyée par le Congrès américain à l'île de Con Son (Poulo Condor). Dans cette île de la mer de Chine est installé le principal pénitencier de la république du Sud-Vietnam. Selon les autorités de Saïgon, les détenus entrecoupaient leurs travaux de jardinage par des séances d'aquaplane et de ski nautique. Dans leur rapport officiel, les membres de la commission rendaient hommage au confort des cellules. Ils ignoraient encore l'existence des « cages à tigres ». Mais deux d'entre eux, Augustin Hawkins et William Anderson, alertés par Tom Arkin, demandèrent à visiter le potager de la prison. Le photographe les avait prévenus que des prisonniers politiques étaient enfermés dans un bâtiment derrière ce potager. Feignant de s'intéresser aux carrés de salades, les deux « congressmen » se rapprochèrent d'une porte dont le commandant du camp leur avait dit qu'elle ne menait nulle part. Un gardien l'ayant ouverte à cet instant, les trois Américains se précipitèrent et le photographe put prendre en hâte ces clichés. Photo à droite : deux rangées de cellules souterraines dont les plafonds sont des barreaux. Photo ci-dessous : Hawkins et Anderson se penchent sur les cages.



**AIR FETIDE** \* Ce sont de très mauvaises gens. Ils refusent de saluer le drapeau américain », avait déclaré le commandant du camp de Con Son, le colonel Nguyen Van Ve. En dépit de ses protestations, les deux membres du Congrès et le photographe s'agenouillèrent pour distinguer à travers les barreaux les premiers visages qui se tendaient vers eux. Ce n'étaient pas des prisonniers. C'étaient des prisonnières. A Poulo Condore, en effet, la moitié des détenus étaient des femmes. Ces barreaux qui sur la photo semblent peints en blanc, sont en réalité imprégnés de chaux vive que les gardiens jetaient sur les détenus lorsque ceux-ci tentaient de protester. A leur maigre ration de riz était mêlé du sable. Beaucoup ont raconté que pour survivre ils devaient se nourrir de lézards ou d'insectes vivants. Dans ces fosses de 1,50 m de large sur 2,70 m de long, où la chaleur était atroce et l'air fétide, s'entassaient trois à cinq personnes. Les plus affaiblies restaient étendues sur le sol comme cette jeune fille de quinze ans que l'on aperçoit à droite. Dans certaines « cages à tigres », les prisonniers étaient enchaînés et ne pouvaient bouger. Aussi plusieurs ont perdu l'usage de leurs jambes. « Je ne sais si ces gens étaient communistes lorsqu'ils ont été emprisonnés, a déclaré l'un des « congressmen », William Anderson. Ils le seront en tout cas à la sortie. »

*À lire et feuilleter... pour en savoir plus*

Anna MOÏ, *Riz noir*, 2004, Gallimard.

Poulo-Condore n'a pas, comme Cayenne, eu son Albert Londres, celui-ci ayant trouvé la mort le 16 mai 1932, lors de l'incendie du paquebot *Georges-Philippar*, au retour d'un reportage en Chine. Deux récits cependant nous livrent leur témoignage sur ce bagne colonial.

- Jean-Claude DEMARIAUX, *Les secrets des îles Poulo-Condore*, 1956, Éditions Peyronnet.
- Maurice DEMARIAUX, *Poulo-Condore, archipel du Vietnam*, 1999, L'Harmattan.

Appartenant au service des Postes et Télécommunications de l'Indochine, Jean-Claude Demariaux a visité le bagne à plusieurs reprises entre 1936 et 1940 ; son ouvrage fait le point sur l'enquête menée alors sur la vie des détenus de ce pénitencier. Quelques années plus tard, son fils Maurice, ingénieur pétrolier né au Vietnam, complètera ce premier récit.

Beaucoup de documents iconographiques ont été détruits par les faits de guerre, les conditions climatiques, ou encore les familles elles-mêmes désirant échapper à toute compromission. Toutefois, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'iconographie - plaques de verre, cartes postales...- est abondante, traitant les multiples aspects de la vie quotidienne au bagne ; et pour les années 1950, on dispose de nombreuses cartes postales, lettres et enveloppes de correspondance de prisonniers, pour le bagne / « Îles et pénitencier de Poulo-Condore » / Centre de rééducation / Camp d'internement.

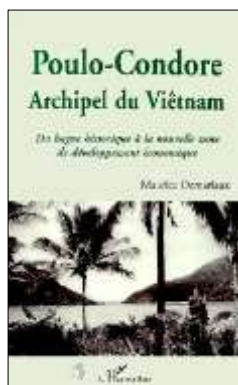
Pour sa richesse iconographique, on peut consulter :

Franck SENATEUR, Paul MINICONI, *Poulo-Condore, le bagne d'Indochine*, 2016, Gobelins, L'Ecole de l'image.

Il existe aujourd'hui de nombreux sites Internet permettant d'approfondir la question, mais sur l'histoire du Viêt Nam et de Poulo-Condore, on tirera profit de :

- Daniel HEMERY, *Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine*, Maspero, 1975.

- Daniel HEMERY, *Terre de bagne en mer de Chine, Poulo Condore, 1862-1953*, Europe Solidaire Sans Frontières, janvier 2008.



**Aujourd'hui, le souvenir...**

*Cérémonie du souvenir au cimetière Hang Duong*  
[cliché internet 1ty.vn]

**...et les projets d'avenir**  
*Site internet du Courrier du Vietnam (18 /02/2017)*  
<https://www.lecourrier.vn>

